Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/3756

10.7.2026

Communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n°1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2026/3756)

État membre	France
Liaison concernée	Aurillac – Paris (Orly)
Période de validité du contrat	1.6.2027 – 31.5.2031
Date limite de remise des candidatures et des offres	9.10.2026, à 12 h00 (heure de Paris)
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'appel d'offres et aux obligations de service public peuvent être obtenus	DEPARTEMENT DU CANTAL 28 avenue Gambetta 15015 AURILLAC Cedex FRANCE Tél. +33 (0)471462257 Courriel: marchespublics@cantal.fr Ou sur la plateforme du profil d'acheteur: https://www.marches-publics.info/